



Comment la Commission européenne a-t-elle pu conclure l'accord de libre-échange UE-Mercosur ?

Qui en porte la responsabilité ? Le NON français a-t-il été contourné ?

A écouter certains commentateurs et acteurs politiques, la Commission européenne aurait outrepassé ses pouvoirs en annonçant la conclusion des négociations de l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur le 6 décembre 2024, alors que la France s'y opposait et que d'autres pays européens étaient des plus réservés.

Ce n'est pas le cas : la Commission européenne n'a pas à proprement parlé contourné le « Non français ». Si elle a pu conclure les négociations débutées en 1999, malgré les oppositions orales de certains Etats-membres de l'UE, c'est parce qu'elle a continuellement disposé d'un mandat de négociations au nom des États-membres, y compris de la France, pour conclure cet accord.

La Commission n'a pas outrepassé son pouvoir : elle a décidé de passer outre l'opposition de certains Etats-membres, ce qui soulève des questions politiques, parce qu'aucun d'entre eux n'a jamais exigé ni l'abandon ni le réexamen du mandat de négociation dont elle dispose. Les porte-paroles de la Commission font d'ailleurs prévaloir que la Commission avait un mandat au nom de tous les États membres, y compris de la France, pour conclure les négociations.

La position ambiguë de la France :

La France n'a jamais exigé ni l'abandon ni le réexamen de ce mandat. En 2019, E. Macron avait d'abord soutenu publiquement cet accord en le jugeant comme un « bon accord » respectant « nos normes environnementales et sanitaires », l'accord de Paris et « nos filières sensibles ».

Quelques semaines plus tard, lors du G7 à Biarritz, sous pression des ONG, et alors que la forêt amazonienne brûlait comme jamais, E. Macron s'est ravisé et la position française est devenue « *Non en l'état* ». Sans que l'exécutif ne décide de mener bataille pour réviser le mandat de négociation et modifier "l'état" des négociations, pas plus que pour enterrer l'accord UE-Mercosur. Si, devant la Convention citoyenne pour le climat, Emmanuel Macron a indiqué « avoir stoppé net les négociations », cela n'a jamais été le cas et les négociations se sont poursuivies.

En septembre 2020, à l'occasion de la remise du rapport de la commission d'évaluation « Ambec » – rapport relativement critique sur l'accord – le gouvernement avait formulé trois « exigences » :

- 1) que l'accord ne provoque pas « *d'augmentation de la déforestation* »,
- 2) que les pays du Mercosur respectent « *leurs engagements au titre de l'Accord de Paris* »,
- 3) « *que les produits agroalimentaires importés respectent les normes sanitaires et environnementales de l'UE* ».

Ces trois points n'ont jamais été précisés et traduits en propositions concrètes pour infléchir le contenu des négociations ou obtenir l'arrêt de celle-ci. Au contraire, cette prise de position a été interprétée par la Commission européenne comme une demande de précisions et de garanties et non comme une demande de réouverture des négociations sur le contenu de l'accord ni comme une demande pour mettre fin aux négociations et enterrer l'accord. Les ministres du commerce extérieur français successifs, de Franck Riester à Olivier Becht, n'ont d'ailleurs cessé d'affirmer qu'il ne fallait pas « mettre à la poubelle » le résultat de 20 ans de négociations⁽¹⁾.

La France a longtemps dit « Non à Paris » et rien fait à Bruxelles.

Plus généralement, E. Macron et le gouvernement se sont longtemps comportés comme s'il suffisait de dire « non » à l'accord UE-Mercosur à Paris mais sans prendre d'initiative majeure pour le réviser et ou l'enterrer à Bruxelles. Au printemps 2023, à l'occasion d'un déplacement au Brésil, le ministre délégué au commerce Olivier Becht a même affirmé vouloir « *se donner du temps* » pour finaliser l'accord UE-Mercosur, tout en précisant qu'il fallait « *évidemment conclure* » : « *l'accord UE-Mercosur contient des dispositions très favorables à nos entreprises ; c'est pourquoi nous n'avons jamais été opposés à la signature de cet accord* » avait-il précisé⁽²⁾.

La très forte mobilisation du monde agricole de l'hiver 2023-2024 a fait du rejet des accords de libre-échange un mot d'ordre qui a fortement été repris dans le débat public. Cela a poussé E. Macron à affirmer le 1er février depuis Bruxelles l'opposition de la France à cet accord « en l'état », conduisant à ce que les négociations ne soient pas finalisées avant les élections européennes. Le projet d'accord n'a pourtant pas été abandonné ni profondément modifié.

Au cours de son déplacement au Brésil en avril 2024, E. Macron avait affirmé que l'accord UE-Mercosur « tel qu'il est aujourd'hui négocié est un très mauvais accord », et avait plaidé pour « bâtir un nouvel accord »⁽³⁾. Mais Paris n'a jamais demandé à rouvrir la négociation sur le contenu de l'accord ni appelé à réexaminer le contenu du mandat avec lequel la Commission négocie.

Début mai 2024, dans l'indifférence générale en France, le chef-négociateur européen Rupert Schlegelmilch a confirmé dans un journal brésilien que « l'accord était bien toujours d'actualité » et que « la Commission négociait toujours », précisant que la Commission « avait un mandat de tous les États membres, y compris de la France, pour le faire »⁽⁴⁾.

« On ne gagne pas un marathon en courant les 100 derniers mètres au sprint »

Durant les 24 derniers mois de négociation de l'accord final, l'exécutif français n'a pas jugé bon d'informer les parlementaires, les syndicats de salariés ou agricoles et les ONG, encore moins le grand public et les médias, du contenu des négociations et de son appréciation.

L'exécutif français n'a pas non plus profité de ce moment pour créer une alliance d'États-membres pour bloquer la conclusion de l'accord et/ou demander le réexamen du mandat de négociation.

Les premiers efforts visibles de la diplomatie française à Bruxelles et dans les capitales européennes pour construire une minorité de blocage avec d'autres pays européens datent du mois d'octobre 2024. Bien trop tard pour obtenir des résultats tangibles : on ne gagne pas un marathon en courant les 100 derniers mètres au sprint.

Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs portent donc une responsabilité significative dans la conclusion des négociations de cet accord de libre-échange UE-Mercosur.



Collectif national contre le CETA et l'accord UE - Mercosur :
www.collectifstopptafta.org - contact@collectifstopptafta.org

Notes :

1) Accord UE/Mercosur : l'objectif de la France « n'est pas de stopper toute démarche », AFP, 22 septembre 2020, <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/accord-ue/mercotur-l-objectif-de-la-france-n-est-pas-de-stopper-toute-demarche-20200922>

2) Paris is warming up to EU-Mercosur deal, but slowly, Politico, 10 juin 2023, <https://www.politico.eu/article/france-olivier-breht-warms-up-to-eu-mercotur-deal-but-not-too-soon-trade-minister-says/>

3) L'accord UE-Mercosur est « très mauvais », « bâtissons un nouvel accord », dit Emmanuel Macron au Brésil, AFP, 28 mars 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/03/28/l-accord-ue-mercotur-est-tres-mauvais-batissons-un-nouvel-accord-dit-macron-au-bresil_6224535_3234.html

4) Acordo com Mercosul está muito vivo e aguardamos janela política, diz negociador da UE, Folha de S.Paulo, <https://www1.folha.uol.com.br/mercado/2024/05/acordo-com-mercotur-esta-muito-vivo-e-aguardamos-janela-politica-diz-negociador-da-ue.shtml>